



**Procès-verbal de la 94^e réunion du Conseil d'administration
tenue le vendredi 14 avril 2023 à 9 h 30**

- Vidéoconférence Zoom

Étaient présents :

Rudolf Bertrand, Magella Cantin, Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier et Alain Poirier

Était absent : Denise Doyon-Paquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 93^e réunion du Conseil d'administration tenue le 17 février 2023
3. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 17 février 2023
 - a. Site Web de l'APRES-INRS : état de la situation
 - b. Mise à jour de la composition du groupe de l'adresse courriel « ApresINRS@inrs.ca »
 - c. Information sur le personnel de l'INRS prenant leur retraite
4. Réflexion sur l'avenir de l'APRES-INRS
5. Atelier virtuel offert par la FRUQ – 22 mars 2023
6. 18^e Assemblée générale annuelle – 13 octobre 2023
 - a. Mandats des officiers du CA
 - b. Avis aux membres de la date de l'AG et des postes à combler au CA
 - c. Organisation de la journée
7. Adhésion et listes des membres et d'envoi
 - a. Nouvelle adhésion
 - b. Listes des membres et d'envoi
8. Campagne de renouvellement de l'adhésion 2023-2024
9. Rapport de la trésorerie
10. Activités sociales et culturelles
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Montréal
11. Divers
12. Confirmation de la date de la prochaine réunion
13. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9 h 30. Magella Cantin rappelle que Denise Doyon-Paquette, étant en voyage, ne participera pas à la réunion. De plus, il demande que les discussions soient succinctes et rapides, car il n'a réservé Zoom que pour une période de 40 minutes.

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Raymonde Jetté, le projet d'ordre du jour est accepté tel que déposé.

Résolution CA94-avril-14-23-01

2. Acceptation du procès-verbal de la 93^e réunion du Conseil d'administration tenue le 17 février 2023

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Francine Lambert, le procès-verbal est accepté tel que déposé.

Résolution CA94-avril-14-23-02

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 7 décembre 2022

a. Site web de l'APRES-INRS : état de la situation

Magella Cantin informe qu'il n'y a aucun développement dans ce dossier. L'INRS semble réserver l'accès à ses serveurs aux postes informatiques du personnel et de la clientèle étudiante de l'INRS.

b. Mise à jour de la composition du groupe de l'adresse courriel « ApresINRS@inrs.ca »

Magella Cantin informe qu'il n'y a aucun développement dans ce dossier. Ça ne fonctionne toujours pas. Il suggère de laisser ce dossier à son successeur à la présidence.

Compte tenu de la situation, Rudolf Bertrand est d'avis qu'on devrait explorer la possibilité de monter nous-mêmes notre site web. Après discussions, les membres du CA lui demande d'explorer cette possibilité.

c. Information sur le personnel de l'INRS prenant leur retraite

Magella Cantin n'a pas communiqué à ce sujet avec la directrice du Service des ressources humaines de l'INRS.

Compte tenu de la situation décrite aux points précédents, Jacques Pelletier suggère qu'on rencontre la directrice des ressources humaines de l'INRS afin de faire le point sur ces dossiers et de tenter de trouver des solutions. Après discussions, il est convenu que Magella Cantin fera une telle démarche.

4. Réflexion sur l'avenir de l'APRES-INRS

Magella Cantin a demandé d'inscrire ce point à l'ordre du jour, car il est très inquiet de l'avenir de l'APRES-INRS, particulièrement quant à la représentation au CA de personnes de la région de Québec. Lors de la prochaine Assemblée générale, des postes seront à pourvoir suite au départ de membres du CA de la région de Québec et il se demande si ces postes seront comblés. De plus, il constate une diminution importante de la participation aux activités tenues dans la région de Québec. En réponse à une question, le secrétaire informe le CA qu'il est prévu à l'article 4.2 de nos Statuts et règlements que « **Dans la mesure du possible**, les 7 membres élus du CA devront être représentatifs de la distribution géographique des différentes unités administratives de l'INRS et des différentes catégories de personnels représentées par l'Association. Ainsi, un vice-président devrait provenir de la région de Québec, l'autre de la région de Montréal ».

Il est mentionné qu'il serait préférable d'attendre le résultat de la prochaine campagne de renouvellement des adhésions qui est prévue en juin prochain et de faire le point lors de la prochaine Assemblée générale. Des membres du CA sont d'avis qu'il est prématuré de prendre des décisions quant à l'avenir de l'APRES-INRS. Après discussions et étant donné le manque de temps, Magella Cantin enverra un document de réflexion aux membres du CA avant la prochaine réunion du CA.

5. Atelier virtuel offert par la FRUQ – 22 mars 2023

Ce point n'a pas été discuté.

6. 18^e Assemblée générale annuelle – 13 octobre 2023

Avec la convocation de la présente réunion, le secrétaire a transmis le tableau sur les mandats des officiers du CA. Sous réserve de démissions, les quatre postes suivants seront à combler ou à renouveler : président, trésorier, vice-président et administrateur de la région de Montréal. Magella Cantin rappelle qu'il ne sera pas candidat à un poste du CA et qu'il n'assumera aucun intérim.

Il est convenu que le secrétaire avisera prochainement les membres de la date et de l'endroit de la prochaine Assemblée générale.

Francine Lambert informe les membres du CA qu'elle a entrepris des démarches auprès du Musée de la santé Armand-Frappier. Elle propose que l'activité offerte aux membres soit une visite du musée, déménagée dans de nouvelles installations près du Cosmodôme à Laval. De plus, il serait probablement possible de réserver une salle dans le musée pour tenir l'Assemblée générale et avoir un buffet pour le repas. Elle nous reviendra lors de la prochaine réunion.

7. Adhésion et listes des membres et d'envoi

a. Nouvelle adhésion

Le secrétaire informe les membres du CA que nous avons reçu une demande d'adhésion de la part de Sylvain Fauvel, retraité de l'Administration (Service des ressources informationnelles). Ce dernier prendra sa retraite le 1^{er} juillet 2023. Compte tenu de sa date d'adhésion, soit le 1^{er} juillet, il sera exempté de cotisation jusqu'au 31 août 2024.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Raymonde Jetté, la demande d'adhésion de Sylvain Fauvel est acceptée conformément aux articles 1.5.3 et 7.1 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS.

Résolution CA94-avril-14-23-03

b. Adhésion et listes des membres et d'envoi

Jacques Pelletier a transmis avec la convocation de la présente réunion une mise à jour de la liste des membres et des listes d'envoi. On compte actuellement 72 membres.

On rappelle que les courriels d'invitation pour participer à une activité sociale ou culturelle de la région de Québec ou de Montréal (excluant les déjeuners/dîners) sont envoyés à tous les membres, quelle que soit la région où ils résident.

8. Campagne de renouvellement de l'adhésion 2023-2024

Avec la convocation de la présente réunion, Jacques Pelletier a transmis un projet de courriel à transmettre aux membres afin de leur demander de renouveler leur adhésion pour l'année 2023-2024. Ce courriel est une mise à jour de celui transmis l'année dernière. Il compte envoyer ce courriel en juin prochain. Les membres du CA sont invités à faire part de leurs commentaires sur ce projet de courriel au cours des prochains jours.

9. Rapport de la trésorerie

Denise Doyon-Paquet a transmis par courriel la mise à jour des documents de la trésorerie avant la tenue de la présente réunion : Budget 2022-2023 (voir annexe 1), Relevé de compte du 1^{er} au 31 mars 2023 (voir annexe 2), Sommaire des revenus et dépenses (par groupe) au 31 mars 2023 et Suivi des transactions bancaires du 1^{er} septembre 2022 au 31 mars 2023.

L'encaisse s'élève à 9 159,26 \$ au 31 mars 2023.

Après discussions, les membres du CA sont très satisfaits des documents déposés et remercie grandement la trésorière d'avoir transmis ces documents avant son départ en voyage.

10. Activités sociales et culturelles

a. Région de Québec

Rudolf Bertrand informe que la prochaine activité sera un dîner à la cabane à sucre Le Clerc à Neuville. Cette activité se tiendra le 21 avril prochain.

b. Région de Montréal

Francine Lambert rappelle qu'elle a offert aux membres d'assister à trois films-conférences des Aventuriers voyageurs en janvier, février et mars 2023. Peu de participation, mais les membres présents ont apprécié.

De plus, comme prévu, l'activité d'un dîner à la Cabane à sucre « Au pied de l'Érable » s'est tenue comme prévu 23 mars dernier. 16 personnes ont participé à l'évènement.

La prochaine activité pourrait être une visite au Sentier des cimes, situé dans les Laurentides, en juin prochain. En collaboration avec Raymonde Jetté et Jacques Pelletier, elle fera les démarches afin d'obtenir plus d'informations du Sentier des cimes. Si cette activité est retenue, elle demandera l'approbation du CA.

On rappelle également que les courriels d'invitation pour participer à une activité sociale ou culturelle de la région de Québec ou de Montréal (excluant les déjeuners/dîners) sont envoyés à tous les membres, quelle que soit la région où ils résident.

11. Divers

Aucun sujet n'est discuté.

12. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du CA est fixée au lundi 12 juin 2023 à 10 h 30.

13. Levée de la réunion

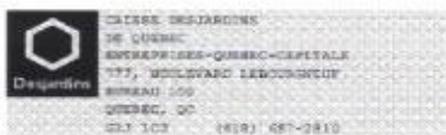
L'ordre du jour étant épuisé et le temps disponible écoulé, la réunion est levée à 10 h 05.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 12 juin 2023

APRÈS-INRS				
BUDGET 2022-2023 APPROUVÉ PAR L'AGR LE 14-10-2022				
	Budget	Revenus	Surplus	PRÉVISIONS
	2022-23	(Dépenses)	ou Déficit	Budgétaires
		Réels	Budgétaire	2023-24
REVENUS				
	Contribution de l'INRS	4 288,00 \$	4 288,00 \$	- \$
	Apport des membres-renouvellement+adhésion)	2 010,00 \$	120,00 \$	1 890,00 \$
	Autres			
	Remb. Gaillard Bus (AGA 2022-23)	20,00 \$	275,00 \$	(255,00) \$
	Total	6 318,00 \$	4 683,00 \$	1 635,00 \$
DÉPENSES				
Assemblée générale				
	Transport - autobus	1 800,00 \$	- \$	1 800,00 \$
	Restaurant	2 000,00 \$	1 418,08 \$	581,92 \$
	Sous-total	3 800,00 \$	1 418,08 \$	2 381,92 \$
Activités sociales				
	Région de Montréal	2 500,00 \$	1 644,45 \$	855,55 \$
	Région de Québec	2 500,00 \$	1 204,59 \$	1 295,41 \$
	Sous-total	5 000,00 \$	2 849,04 \$	2 150,96 \$
Réunions du CA				
	Pour les 7 membres	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	Sous-total	100,00 \$	- \$	100,00 \$
Divers				
	Dons in memoriam	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	Autres	150,00 \$		
	Remboursement adhésion des membres		90,00 \$	60,00 \$
	Sous-total	250,00 \$	90,00 \$	160,00 \$
Frais d'exploitation				
	Frais de caisse	40,00 \$	20,65 \$	19,35 \$
	Fournitures de bureau	50,00 \$	22,49 \$	27,51 \$
	Mise à jour du site Web	50,00 \$	- \$	50,00 \$
	Registraire des entreprises (FRUQ)	100,00 \$	57,72 \$	42,28 \$
	Frais d'association	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	Autres	40,00 \$	- \$	40,00 \$
	Sous-total	380,00 \$	100,86 \$	279,14 \$
	Total	9 530,00 \$	4 457,98 \$	5 072,02 \$
GRAND TOTAL - DÉFICIT / SURPLUS AU 31 MARS 2023				
		(3 212,00) \$	225,02 \$	6 707,02 \$



Pour la période	
du 1er mars au 31 mars 2023	
Folio 590244	Page 1 de 1

RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-20100-9

APRES-INRS ASSOCIATION DES PER
490, RUE DE LA COURONNE
QUEBEC QC G1K 9A9

EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				9 514.92
6 MAR	PPW	Paiement internet à / President/04-03-23		80.21		9 434.71
29 MAR	PPW	Paiement internet à / CA INRS/Activites Mont		272.50		9 162.21
31 MAR	FIX	Frais fixes d'utilisation		2.95		9 159.26

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
CS PART DE QUALIFICATION (A)						
		Solde reporté				5.00

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION						
Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification	Frais au compte (ADM)	Frais fixes * (FIX)
	du	au				
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 MAR	31 MAR	0.00 -	0.00 =	0.00	2.95
2-EOP au 31 MAR: Forfait					=	2.95 \$

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.